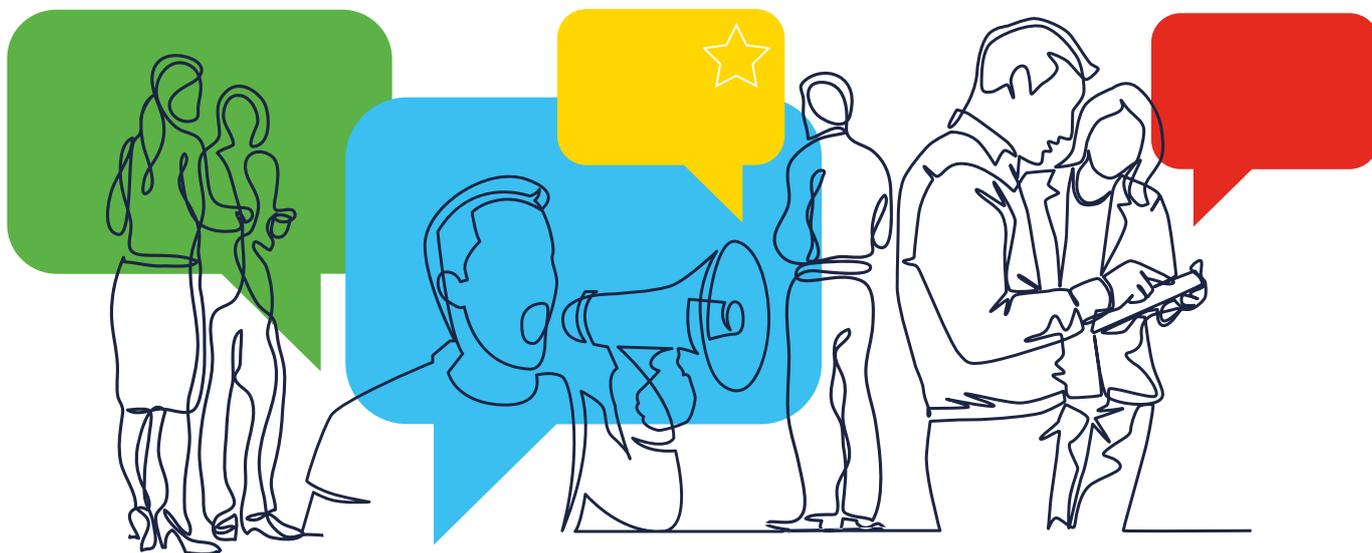




FORUM DE L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

SAUVONS LES ABEILLES ET LES
AGRICULTEURS! Vers une agriculture
respectueuse des abeilles pour un
environnement sain



APPRENDRE – DISCUTER - ENTRER EN CONTACT -
OBTENIR DES CONSEILS

| TABLE DES MATIÈRES

ICE «Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain»	3
Campagne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!»	5
L'impact de la campagne	9



1

Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain

L'initiative citoyenne européenne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain» a été enregistrée le 30 septembre 2019 et a démarré sa campagne de collecte de signatures le même jour. L'initiative invite la Commission à proposer des actes juridiques visant à supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici à 2035, à rétablir la biodiversité et à aider les agriculteurs pendant la phase de transition.

Les objectifs de l'initiative sont les suivants:

- réduire progressivement de 80 % l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture de l'UE d'ici à 2030, en commençant par supprimer les produits les plus dangereux, de manière à ne plus recourir à des pesticides de synthèse;
- restaurer les écosystèmes naturels dans les zones agricoles pour que l'agriculture devienne un moyen de rétablir la biodiversité;
- réformer l'agriculture en accordant la priorité à une agriculture diversifiée et durable à petite échelle, en favorisant une augmentation rapide des pratiques agroécologiques et biologiques, et en permettant une formation des agriculteurs et une recherche indépendantes en matière d'agriculture sans pesticides et sans organismes génétiquement modifiés.

L'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» est parvenue à recueillir 1,05 million de déclarations de soutien vérifiées, les seuils minimaux ayant été atteints dans onze États membres. La période de collecte a été



prolongée d'un an, jusqu'au 30 septembre 2021, pour pouvoir tenir compte des effets de la pandémie de COVID-19 sur la campagne¹.

Après la fin de la phase de collecte des signatures, l'initiative a été soumise au processus de vérification des déclarations de soutien. Elle a ensuite été officiellement présentée à la Commission européenne le 7 octobre 2022 (voir le [communiqué de presse](#)). La Commission a publié la communication en réponse à cette initiative le 5 avril 2023.



Facteurs de réussite:

- L'organisation d'une réunion hebdomadaire en visioconférence avec tous les organisateurs pendant toute la période de deux ans (prolongations dues à la pandémie).
- La ténacité des partenaires qui ont tenu bon pendant deux ans malgré les difficultés externes et ont communiqué une énergie positive à chaque réunion.
- L'union des forces de l'alliance d'ONG existante (plus de 200 ONG dans toute l'Europe), ainsi que le recrutement de nouveaux partenaires dotés d'une grande capacité de mobilisation sur le territoire national.



¹ En vertu du règlement (UE) 2020/1042, de la décision C(2020) 9226 et de la décision C(2021) 1121.

2

Campagne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!»

Préparation

Les organisateurs de l'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» disposaient d'une solide expérience dans l'organisation d'une initiative citoyenne européenne, car certains d'entre eux avaient organisé avec succès l'initiative «Interdire le glyphosate», qui avait recueilli 1 070 865 signatures. Cette expérience antérieure a été bénéfique pour les organisateurs en ce qui concerne la préparation et la mise en œuvre de cette nouvelle initiative.

La mise en place d'un **réseau de partenaires** a été essentielle au succès de cette initiative. Les organisateurs ont commencé par un cercle restreint de dix ONG de différents pays, chacune étant chargée de trouver d'autres ONG pour soutenir l'initiative. Au bout du compte, l'initiative a bénéficié du soutien, à des degrés divers, de plus de 200 ONG environnementales, organisations d'agriculteurs et d'apiculteurs, fondations caritatives et institutions scientifiques réparties dans toute l'Union européenne. Toutefois, le défi consistait à s'assurer que les ONG soutiennent activement l'initiative. Les organisateurs l'ont relevé en invitant les ONG de soutien aux réunions régulières en ligne, au cours desquelles les organisateurs abordaient les questions de stratégie de la campagne. L'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» a été soutenue par des ONG telles que Bee Life, Générations Futures, Global 2000, Umweltinstitut München, Pesticide Action Network – PAN Europe et Romapis.

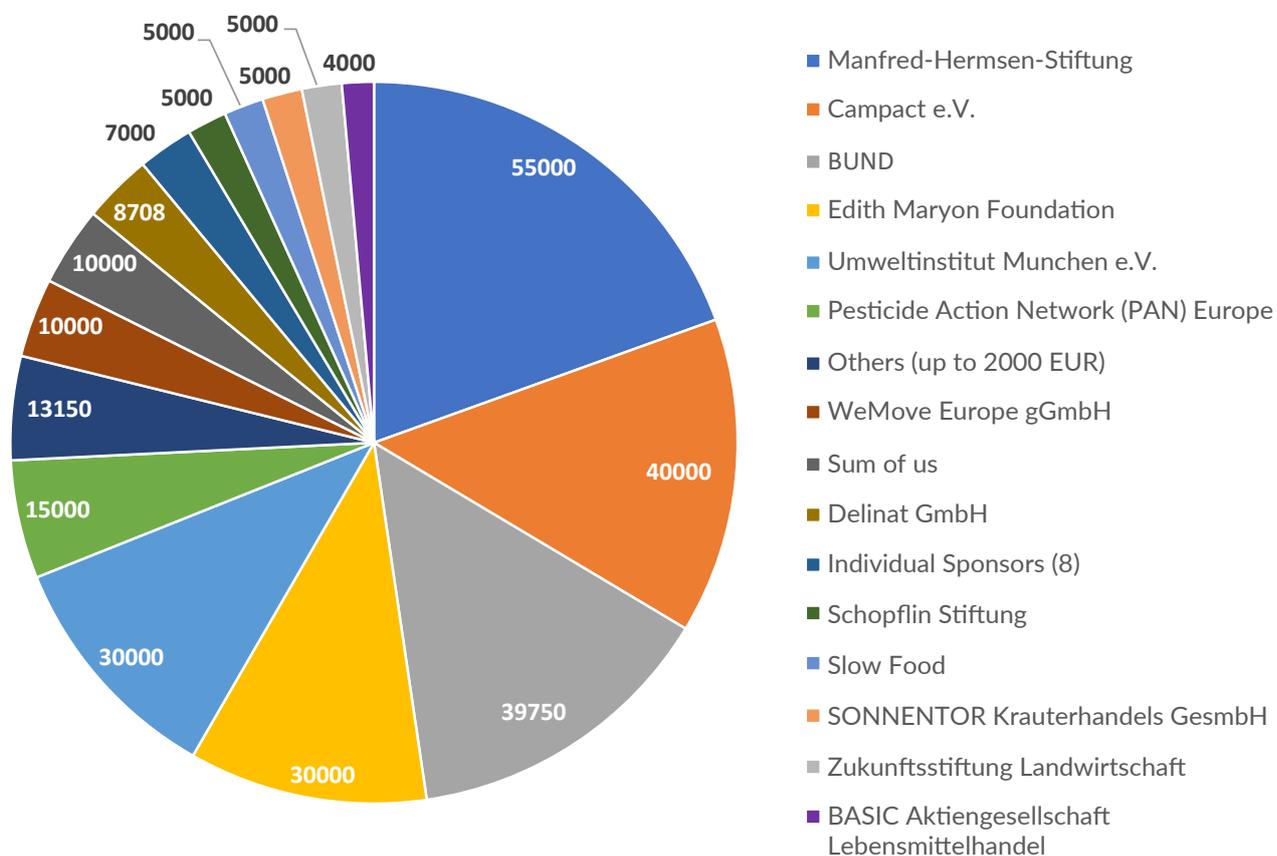
L'établissement d'une **présence en ligne** fut également un élément essentiel de la stratégie de communication de l'initiative. Les organisateurs ont créé un site web multilingue proposant des **outils de soutien en ligne téléchargeables**, tels que des formulaires de signature papier, des lettres à l'intention des voisins et des amis, des dépliants, des affiches, des autocollants et des vidéos. Le processus de création du site web et des outils de soutien – tous deux accompagnés de traductions – a pris du temps, et les organisateurs ont reporté d'environ six semaines



la date officielle de début de la collecte. Ils ont également veillé à leur présence en ligne sur les réseaux sociaux Twitter (1752 abonnés), Instagram (2735 abonnés) et Facebook (2870 abonnés).

Dans l'ensemble, les organisateurs de l'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» ont recueilli 282 858 euros de financement.

Sources de financement (€)



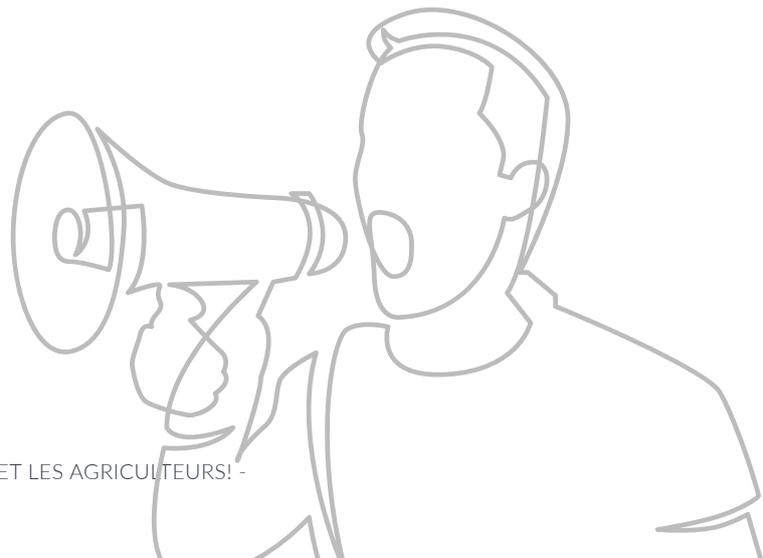
| Mise en œuvre de la campagne

Dans un premier temps, les organisateurs avaient prévu une action de terrain pour recueillir des signatures en établissant un contact direct avec les citoyens en rue, afin de renforcer le mouvement et de «contribuer au changement social et à la transition nécessaires de toute urgence». En fin de compte, en raison de la pandémie, ils ont dû revoir leur stratégie.

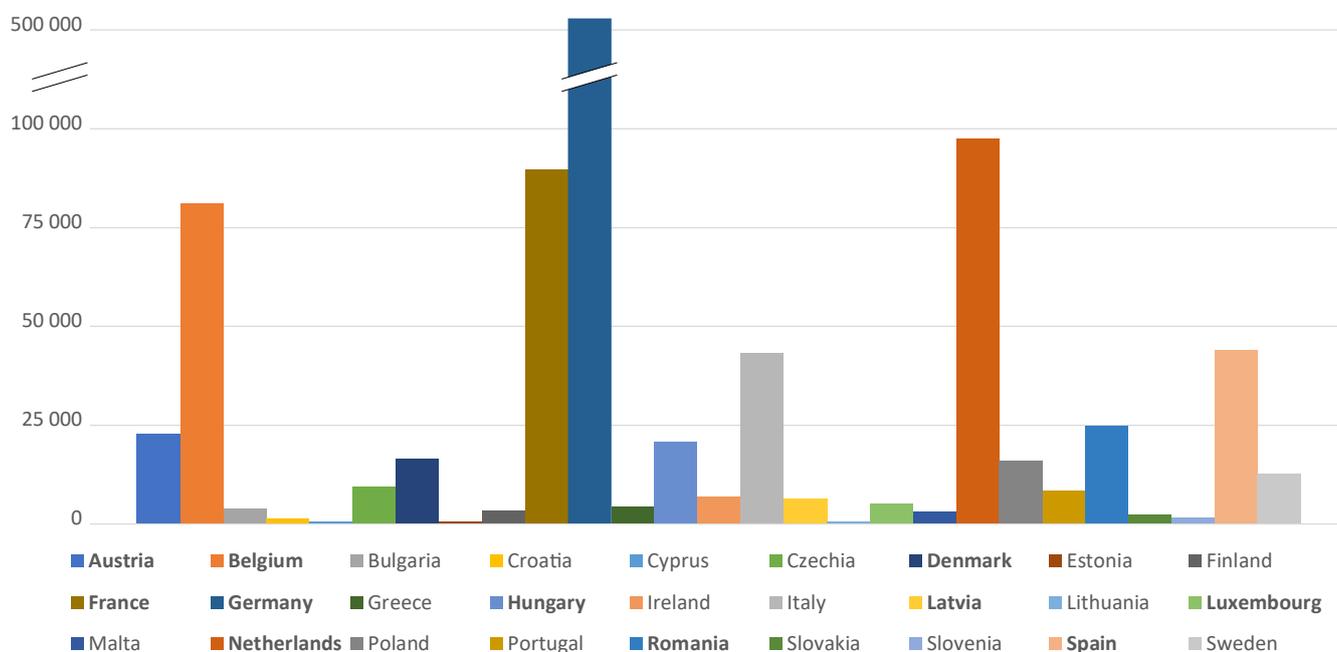
Dès le début, les organisateurs de la campagne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» ont décidé de recueillir des signatures dans tous les pays de l'UE au lieu de se concentrer exclusivement sur quelques-uns d'entre eux. Toutefois, les difficultés engendrées par la pandémie ont obligé les organisateurs à repenser cette stratégie. Ils ont réussi à recueillir des signatures dans les **pays où eux-mêmes ou les partenaires de leur réseau étaient fortement présents**. Compte tenu de la nature transnationale de l'instrument, une présence active dans de nombreux pays et le rôle des partenaires du réseau et des bénévoles ont été prépondérants dans la campagne.

| Collecte des signatures

Bien que les organisateurs aient initialement voulu créer une campagne de terrain forte et parler directement aux citoyens, ils se sont rendu compte qu'en raison de la pandémie, la plupart des signatures allaient être recueillies en ligne et non sur papier. L'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» a utilisé un système de collecte en ligne spécifique. Le contexte de la pandémie et les craintes concrètes qui y étaient liées ont également poussé de nombreuses personnes à s'inquiéter de la protection de la biodiversité et du climat. Au début, les organisateurs n'ont pas trouvé de stratégie qui fonctionne pour surmonter pleinement les obstacles. En conséquence, la collecte des signatures est devenue plus difficile et a ralenti. Toutefois, avec la prolongation de la période de collecte des signatures et l'aide de leur réseau de partenaires, les organisateurs ont fini par surmonter ces obstacles.



Nombre de déclarations de soutien
(les pays où le seuil a été atteint sont indiqués en gras)



| Vérification et présentation

Au total, après la prolongation, l'initiative a recueilli 1,18 million de signatures dans 27 États membres de l'UE, dont 89 % ont été jugées valables par les autorités nationales. Le 7 octobre 2022, les organisateurs ont présenté à la Commission européenne les certificats prouvant la collecte de **1 054 973 déclarations de soutien vérifiées**. Cette étape a correspondu au début de la période d'examen de six mois.

Il était essentiel de garder la dynamique de la campagne et de **maintenir à un niveau élevé l'intérêt des citoyens** pour l'initiative au cours de la période de soumission. Les organisateurs ont écrit de nombreuses **lettres ouvertes** aux représentants des États membres et du Parlement européen et ont organisé des réunions physiques avec eux. Ils ont également coordonné une **conférence de presse** avec IFOAM Organics Europe, afin de promouvoir les propositions de l'initiative et d'évaluer les progrès déjà réalisés dans la réduction des pesticides. Les organisateurs de cette campagne sont déterminés à intensifier ces activités à l'avenir, afin d'encourager le changement et les progrès en matière de réduction des pesticides dans l'UE.

3

L'impact de la campagne

Examen et décision de la Commission

Après la présentation officielle de l'initiative le 7 octobre 2022, les organisateurs ont rencontré les **commissaires européennes Věra Jourová, vice-présidente chargée des valeurs et de la transparence, et Stella Kyriakides, commissaire à la santé et à la sécurité alimentaire**, le 25 novembre 2022 (voir le [communiqué de presse](#)). Le 15 décembre 2022, le Comité économique et social européen a rendu un [avis sur l'initiative](#).

Le 24 janvier 2023, le Parlement européen a organisé une [audition publique](#) sur l'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!». Les organisateurs y ont présenté les objectifs de l'initiative et dialogué avec les députés au Parlement européen (voir les [points marquants de l'audition](#)). Le jour même de l'audition publique, le 24 janvier 2023, la Commission européenne a présenté [«un nouveau pacte en faveur des pollinisateurs»](#), visant à lutter contre le déclin alarmant des insectes pollinisateurs sauvages en Europe, et révisant [l'initiative sur les pollinisateurs de l'UE de 2018](#) (voir le [communiqué de presse](#)). Le 16 mars 2023, l'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» a fait l'objet d'un débat en séance plénière au Parlement européen (voir l'[enregistrement](#)).

Le 5 avril 2023, la Commission européenne a adopté une **communication exposant les mesures qu'elle comptait prendre en réponse** à l'ICE «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!». La Commission se félicite de l'initiative et souligne son importance, au regard des défis croissants que constituent les crises interdépendantes du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Europe. La communication examine sur le fond chacune des propositions de l'initiative (voir le [communiqué de presse](#)). Plus précisément, la Commission accordera la priorité à l'adoption et à la mise en œuvre des propositions de [règlement sur une utilisation durable des pesticides](#) et de [règlement sur la restauration de la nature](#) actuellement en cours de négociation au Parlement européen et au Conseil, ainsi qu'à la mise en œuvre effective de la politique agricole commune.



En réponse à la communication de la Commission, les organisateurs ont approuvé l'appel lancé par celle-ci aux colégislateurs [Parlement européen et Conseil] pour qu'ils trouvent rapidement des accords ambitieux sur ses propositions législatives, qui traduiront en droit l'ambition des citoyens. En outre, les organisateurs encouragent la participation des citoyens et des scientifiques concernés au processus jusqu'à ce que les objectifs soient atteints et déclarent que l'initiative «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!» est loin d'être terminée (voir le [communiqué de presse](#)).

Le commissaire Sinkevičius et les représentants des directions générales concernées ont présenté la réponse de la Commission aux organisateurs lors d'une [réunion](#) le 25 avril 2023.



Trucs et astuces pour les futurs organisateurs

- Ne renoncez jamais! Sachez que l'organisation d'une initiative peut être un parcours long et difficile.
- Prenez le temps de bien vous préparer.
- Parlez avec d'autres organisateurs et acteurs concernés qui ont vécu l'expérience de l'initiative citoyenne européenne.